



## Séance du comité, 8 mars 2017, Centrale Petits animaux Suisse, Zofingue

---

Président: Markus Vogel

Secrétaire: Jürg Schmid

Présent(s): Markus Vogel, Iris Fankhauser, Samuel Zürcher, Regula Wermuth, Jürg Schmid, Simon Koechlin, Erwin Bär, Peter Iseli, Stefan Kocher, Jean-Maurice Tièche

Début: 13:30 Uhr

### Ordre du jour

1.	Procès-verbaux .....	4
2.	Membres .....	4
2.1	Camp jeunesse 2017.....	4
2.2	Championnat des jeunes éleveurs .....	4
3.	Communications du rédacteur en chef.....	5
3.1	Nouvelle présentation de la Tierwelt et première parution le 16 mars 2017.....	5
3.2	Choix de la taille de police .....	5
3.3	Nouvel engagement à la production .....	5
4.	VOK 2017 Römerhof à Bühl.....	5
4.1	Rétrospective .....	5
4.2	VOK 2017 - Lieu .....	6
5.	Assemblée des délégués 2017 au Locle.....	6
5.1	Organisation et déroulement.....	6
5.2	Ordre du jour .....	6
5.3	Budget.....	6
5.4	Membres d'honneur.....	6
5.5	Nomination d'un président de la commission des recours.....	6
6.	Communications de la gérante.....	6
6.1	Liste des suspens .....	6
6.2	Shop de la Tierwelt.....	6
6.3	Sociétés suspendues .....	6

6.4	Assurances.....	6
6.5	Conseils juridiques.....	6
7.	LUGA 2017 .....	7
7.1	Préparatifs.....	7
7.2	Parc .....	7
8.	Finances .....	7
8.1	Décompte de la Tierwelt, 4 <sup>e</sup> trimestre 2016.....	7
8.2	Boucllement provisoire au 31.12.2016.....	7
8.3	Clé de répartition des contributions aux divisions et fédérations cantonales.....	8
8.4	Demandes de subventions .....	8
8.5	Achat d'une installation pour la traduction simultanée .....	8
8.6	Comptabilité: nouvelle solution .....	8
9.	Exposition Fribourg 2018 .....	9
9.1	Exposition centrale de Petits animaux Suisse .....	9
10.	Demandes pour des manifestations, attestations de compétence, jeunesse.....	9
11.	Communications des divisions.....	9
11.1	Oiseaux d'ornement Suisse .....	9
11.2	Pigeons de race Suisse.....	10
11.3	Volailles de race Suisse.....	10
11.4	Lapins de race Suisse .....	10
12.	Communications .....	10
12.1	Commission santé et protection des animaux.....	10
12.2	Collaboration avec l'OSAV.....	10
12.3	Remerciements.....	10
12.4	Rapports annuels des commissions .....	11
12.5	Approbation du règlement concernant les activités publicitaires.....	11
13.	Divers.....	11
13.1	Délégations.....	11
13.2	Retraite 2017 .....	11
13.3	Délégations aux AD des fédérations cantonales et groupes d'intérêts.....	11
13.4	Dissolution de société.....	11
13.5	Adhésion à ProCarne .....	11
13.6	Cadeau de jubilé .....	11

13.7 Excursion sur 2 jours .....	11
13.8 Comité de l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux ARS/FSK .....	11
13.9 Discussion Ballenberg .....	11
13.10 Litige .....	12

## 1. Procès-verbaux

Séance du comité du 14 janvier 2017

*B: Le comité approuve le procès-verbal de la séance du 14.01.2017*

Séance du bureau du 21 février 2017

Procès-verbal de la VOK 2017, partie 1 et partie 2

*B: Le comité approuve les procès-verbaux de la VOK 2017, partie 1 et partie 2*

Listing des décisions du comité depuis 2004

## 2. Membres

### 2.1 Camp jeunesse 2017

Les préparatifs pour la réalisation du camp jeunesse (du 15–22 juillet) à la colonie de Wädenswil à Schwende en Appenzell sont en cours. Le camp est intitulé „Cela reste un mystère ... » traduction littérale du slogan allemand du fabricant de fromage. Le fabricant lui-même a choisi la traduction : « Le secret le plus corsé de Suisse » (utilisation du slogan publicitaire et de la photo avec l'accord de l'Appenzellerkäse Sàrl). Personne n'ignore que le canton d'Appenzell regorge de mystères et de secrets bien gardés. La fameuse recette de fabrication du fromage d'Appenzell n'est qu'un exemple parmi d'autres. La publication et l'envoi des formulaires d'inscription auront lieu la semaine 11 (13–18.03.). La publicité pour ce camp se fera dans la Tierwelt. Elle sera également mise en ligne sur le site Internet de Petits animaux Suisse. Une campagne publicitaire aura lieu par mailing à l'adresse des préposés cantonaux à la jeunesse. Le délai d'inscription est fixé au 31 mai 2017. Le camp peut accueillir 47 participants, il sera sous la responsabilité de 9 accompagnants, y compris 3 personnes qui s'occuperont de la cuisine. Il s'agit d'une équipe bien rodée sous la direction d'une nouvelle responsable, qui a elle-même participé aux camps, quelques années en arrière.

### 2.2 Championnat des jeunes éleveurs

L'organisation de cette manifestation est sous la responsabilité du président du CO Ruedi Hofmann. C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que le comité s'est lancé dans les préparatifs. Une première séance a eu lieu en date du 20.02.2017. Le parc d'exposition ainsi que les experts et juges sont réservés et les présidents des divisions ont retenu la date de cette manifestation. La prochaine séance du CO est agendée pour le 31 mai 2017.

Regula Wermuth souhaite que le contrat et les directives concernant le championnat des jeunes éleveurs soient approuvés lors de la séance du comité de la fédération du mois d'avril, afin que la signature du contrat puisse avoir lieu rapidement.

Le CO est en possession des directives concernant le Championnat Suisse des jeunes éleveurs. Ce document a été élaboré par l'ancienne commission des membres.

Jusqu'à ce jour, Petits animaux Suisse et les divisions ont subventionné les organisateurs en prenant en charge une partie des frais d'inscription. Les membres des comités des quatre divisions demanderont l'approbation des subventions (Petits animaux Suisse Fr. 10.00; Divisions Fr. 5.00; le groupe d'intérêt pour les cochons d'Inde Fr. 5.00; Regula Wermuth demandera une subvention identique au Groupe de couture sur peau Suisse. Les demandes de sponsoring sont en cours; les sponsors principaux seront publiés sur le site Internet de Petits animaux Suisse. On y trouvera un lien à la page «Championnat des jeunes éleveurs». Lors de l'exposition Fribourg 2018, une première vague de publicité

sera lancée sous forme de flyers et de banderoles publicitaires. Regula Wermuth prépare cette action avec Gilles Python.

En amont du championnat et dans le cadre d'un concours, les jeunes éleveurs auront la possibilité de créer eux-mêmes la page de titre du catalogue du championnat des jeunes 2019. Des informations supplémentaires seront données à l'AD en juin 2017. Le 31.12.2017 est fixé comme date de clôture de ce concours. Les participants à la VOK 2018 éliront le vainqueur.

### **3. Communications du rédacteur en chef**

#### **3.1 Nouvelle présentation de la Tierwelt et première parution le 16 mars 2017**

Simon Koechlin informe que les travaux liés à la nouvelle présentation touchent à leur fin. Les sujets principaux des six premiers numéros sont définis.

La première édition de la Tierwelt dans sa nouvelle forme paraîtra le 16 mars 2017.

#### **3.2 Choix de la taille de police**

En date du 21.02.2017, la commission marketing et les membres du bureau ont pris la décision suivante:

*D: La nouvelle édition du magazine la «Tierwelt» utilisera une taille de police plus grande (9,5) que l'ancienne version. Toutefois le complément «L'éleveur de petits animaux» ne changera pas de taille de police.*

#### **3.3 Nouvel engagement à la production**

Simon Koechlin a engagé Giampiero (Jean-Pierre) Costa à la production. Celui-ci est entré en fonction le 01.03.2017, son taux d'occupation est de 100%. Costa dispose d'une riche expérience en tant que directeur de ressorts et de projets dans les rédactions. Trois éleveurs de pigeons romands se sont annoncés pour succéder R. Boéchat, rédacteur récemment décédé. Ils seront invités par Simon Koechlin pour un entretien avec E. Bär et lui-même. Le rédacteur en chef établira un cahier des charges et clarifiera les aspects de la rémunération.

Markus Vogel souligne que les articles de Lars Lepperhof, nouveau rédacteur du journal «L'éleveur de petits animaux», rencontrent un grand succès chez les lecteurs.

### **4. VOK 2017 Römerhof à Bühl**

#### **4.1 Rétrospective**

Selon les membres du comité, la VOK était une manifestation bien organisée et intéressante. La journée s'est déroulée sans aucune note de désaccord. Les réflexions de Markus Vogel au sujet de la culture des relations humaines ont touché le public qui souhaite reprendre ce sujet lors d'une autre manifestation. Le lieu de réunion et le plan de table ont également été appréciés. Le tirage au sort des places pour le plan de table a favorisé l'échange. Les romands appréciaient particulièrement l'ambiance détendue. La proposition de Gilles Python d'organiser la VOK et la POK le même jour est rejetée par le comité qui juge cette idée irréalisable.

La VOK a mandaté le comité de revoir les structures de Petits animaux Suisse selon les lignes directrices de la proposition 2 (voir procès-verbal de la VOK partie 1).

*D: Le comité approuve la proposition du bureau d'inviter les présidents des fédérations cantonales de FR, BE-JU, AG, SG et des Waldstätten, afin qu'ils participent aux journées du*

*29 et 30 septembre 2017, pour élaborer un premier jet des nouvelles structures en collaboration avec le comité.*

#### **4.2 VOK 2017 – Lieu**

*D: Le comité décide que la VOK du 27 janvier 2018 aura lieu au Römerhof à Bühl BE.*

### **5. Assemblée des délégués 2017 au Locle**

#### **5.1 Organisation et déroulement**

Les salles pour accueillir les différentes assemblées (les quatre divisions et la fédération suisse) sont réservées. Selon le président du CO, Jean-Maurice Tièche, l'organisation tourne à plein régime.

#### **5.2 Ordre du jour**

Le comité a revu et modifié l'OJ de l'AD de Petits animaux Suisse jusqu'à ce qu'il fasse l'unanimité. L'AD aura lieu le 11 juin 2017 à 9h00. Aucune proposition des membres n'est parvenue au comité avant la date du 31 décembre 2016. L'AD 2018 (Yverdon) est à attribuer. L'AD 2019 (Belp) a été agendée au 15 et 6 juin 2019 (date modifiée) et elle est attribuée. L'AD 2020 n'est ni fixée ni attribuée.

#### **5.3 Budget**

Le prix des cartes de banquet sont sujet de discussion; samedi soir (Fr. 80.00) et dimanche midi (Fr. 40.00). Jean-Maurice Tièche est d'accord de faire un geste et de descendre à Fr. 70.00 (samedi) respectivement à Fr. 30.00 (dimanche)

*D: Le comité approuve le budget des AD 2017 (divisions et fédération). Tenant compte des participations de Fr. 70.00 (au lieu de Fr. 80.00/samedi) et de Fr. 30.00 (au lieu de Fr. 40.00/dimanche) les charges s'élèvent à Fr. 47'931.00 et les recettes à Fr. 48'075.00, il en découle un bénéfice de Fr. 144.00.*

#### **5.4 Membres d'honneur**

Le comité a approuvé les candidatures pour la nomination des membres d'honneur.

#### **5.5 Nomination d'un président de la commission des recours**

Markus Vogel mènera des entretiens avec les éventuels candidats susceptibles de poser leur candidature pour la succession de Rudolf Schneeberger.

### **6. Communications de la gérante**

#### **6.1 Liste des suspens**

La liste a été actualisée.

#### **6.2 Shop de la Tierwelt**

Les montants de janvier 2017 correspondent à ceux de l'année précédente. Les commandes sont en légère baisse par rapport au mois de janvier 2016.

#### **6.3 Sociétés suspendues**

Aucune

#### **6.4 Assurances**

La société ornithologique de Sevelen se renseigne si un château gonflable installé à l'occasion d'une exposition est couvert par l'assurance en cas d'accidents. Les accidents sont effectivement pris en charge par l'assurance.

#### **6.5 Conseils juridiques**

Iris Fankhauser informe que six cas sur huit ont été liquidés. Deux ne sont pas encore menés à terme. Un différend lié au chant d'un coq est en cours, l'éleveur tiendra la

centrale au courant. Un deuxième cas similaire est également en suspens; une procédure de recours a été introduite. Les chances de gagner sont minces du fait que les autorités communales se rangent du côté du plaignant.

## **7. LUGA 2017**

### **7.1 Préparatifs**

Regula Wermuth informe que la collaboration avec l'organisateur de la LUGA est excellente, le matériel qui doit être délivré par de l'organisateur a été commandé. L'organisation du transport des animaux est en bonne voie. Le CO espère que les volailles pourront être exposées. A partir de la semaine 11 (13-18.03), la publicité sera mise en ligne sur le site Internet de Petits animaux Suisse. Un bon de réduction de Fr. 5.00 peut être téléchargé. Le flyer, également avec un bon de réduction, paraîtra deux fois dans la Tierwelt. Il sera distribué aux AD des cantons de ZG, SZ et des Waldstätten. Une à deux semaines avant le début de la LUGA, un article lui sera consacré dans la Tierwelt. De plus, une annonce sera publiée dans le journal « LUGA Zytig ». 125'000 exemplaires seront encartés dans la « Luzerner Zeitung » du 27 avril. Au courant du mois d'avril, les membres d'honneur de Petits animaux Suisse seront invités à l'apéritif du 29 avril. Quelques lutteurs suisses animeront l'apéritif près des animaux de race Suisse. La présence des conseillers à la protection des animaux a été planifiée, à l'exception d'un seul jour. L'équipe en provenance des divisions est constituée. Regula Wermuth recrutera les bénévoles manquants dans les rangs des éleveurs. Le comité a reçu le rapport de la société suisse de la protection des animaux qui a été établi à l'occasion de la LUGA 2016.

### **7.2 Parc**

Erwin Bär informe que la construction du parc est en cours.

## **8. Finances**

### **8.1 Décompte de la Tierwelt, 4<sup>e</sup> trimestre 2016**

Samuel Zürcher explique le décompte de la Tierwelt pour la période d'octobre à décembre 2016.

Les recettes s'élèvent à Fr. 2'502'471.00 et les charges à Fr. 1'778'407.00, il en découle un bénéfice de Fr. 774'335.00. Ce montant est de 9.7% inférieur au résultat de la même période de l'année précédente. Les recettes des annonces ont connues une baisse drastique de 20,2% au cours du dernier trimestre 2016. L'année 2016 présente des recettes de Fr. 10'503'578.00 et des charges de Fr. 7'613'173.00, ce qui correspond à une diminution du résultat de 62'165.00 (-2,1%) par rapport à l'année précédente.

### **8.2 Boucllement provisoire au 31.12.2016**

Le montant global des recettes d'exploitation (ventes et services) s'élève à Fr. 10'774'117.25, c'est-à-dire Fr. 432'452.75 de moins que budgétés, ou Fr. 521'415.22 de moins que l'année précédente. Le montant global des charges d'exploitation est de Fr. 7'726'330.00, il est inférieur de Fr. -427'670.00 par rapport au budget et de Fr. -403'210.87 par rapport aux comptes de l'année passée.

Samuel Zürcher explique les principales différences. Le fait suivant peut paraître surprenant: les montants versés en tant que subventions aux manifestations ne représentent que la moitié du montant prévu au budget. La raison est à chercher du côté de la diminution des activités des sociétés et fédérations.

L'année 2016 boucle donc avec un résultat d'entreprise de Fr. 290'237.70 avant répartition des paiements complémentaires proposés et la constitution des réserves. La commission des finances propose un bénéfice de Fr. 22'361.47 après répartition des paiements complémentaires et constitution de réserves.

### **8.3 Clé de répartition des contributions aux divisions et fédérations cantonales**

Avec le bénéfice de Fr. 290'237.07, les fédérations cantonales toucheront – d'après le nombre des membres – des paiements complémentaires à hauteur de 60'000.00. Un montant global de Fr. 117'875.60 est réparti entre les divisions. Trois des quatre présidents de divisions s'opposent à la proposition de la commission des finances de répartir ce montant de la façon suivante : 50% à parts égales et 50% selon le nombre de membres. Peter Iselis souligne que le comité de Lapins de race Suisse n'est pas d'accord avec la répartition, mais qu'il s'en accommodera. Stefan Kocher, Erwin Bär et Jean-Maurice Tièche sont d'avis que le principe de solidarité ne peut être abandonné sans autre et qu'il a fait ses preuves pendant de nombreuses années. Le montant forfaitaire se répartit selon le nombre des membres, les paiements complémentaires ont toujours été divisés par quatre.

*Proposition de Stefan Kocher: Répartir le montant total des paiements complémentaires 2016 (Fr. 117'875.60) aux divisions en quatre parts égales.*

*Proposition de la commission des finances : Répartition du montant total de Fr. 117'875.60 de la façon suivante : la moitié selon le nombre de membres et l'autre moitié répartie en quatre parts égales.*

*D: La proposition de Stefan Kocher obtient 6 voix, celle de la commission des finances 2. Il sera donc versé un montant de Fr. 29'468.90 à chacune des divisions.*

Peter Iseli est d'avis que les réserves de Fr. 40'000.00 pour la modernisation de la Tierwelt sont insuffisantes. La qualité du papier d'impression à elle toute seule se monte à Fr. 120'000.00 par année.

*Proposition: Augmenter les réserves pour la modernisation de la Tierwelt à Fr. 100'000.00.*

*D : L'augmentation des réserves pour la modernisation de la Tierwelt à Fr. 100'000.00 est refusée par 7 voix contre 1.*

### **8.4 Demandes de subventions**

Journée Petits animaux à la fromagerie d'Affoltern:

Budget: Fr. 3'010.00; Décompte: Fr. 1'787.00; 80%: Fr. 1'430.00

*D: Le comité accorde une subvention de Fr. 1'430.00.*

### **8.5 Achat d'une installation pour la traduction simultanée**

Le bureau a comparé deux systèmes. Le choix se porte sur l'installation moins compliquée à utiliser qui est toutefois sûre et pratique. Selon l'offre de l'entreprise Kilchenmann, Kehrsatz-Bern, une installation Sennheiser avec casques-écouteurs, selon la demande des traducteurs, revient à Fr. 18'560.90.

*D: Le comité approuve l'acquisition d'un système Sennheiser de l'entreprise Kilchenmann pour le prix de Fr. 18'560.90.*

### **8.6 Comptabilité: nouvelle solution**

Depuis le 01.01.2016 la fondation Brändi, AWB Rösslimatt, s'occupe de la comptabilité de Petits animaux Suisse. La responsable, Madame Elisabeth Schoch, a donné sa démission



pour la fin mars 2017. Il se pose la question de la gestion de la comptabilité à l'avenir. Markus Vogel et Madame Schoch ont envisagé divers scénarios. La meilleure solution serait que Madame Schoch continue à s'occuper de la comptabilité dans le cadre de son nouvel emploi à l'entreprise Jürg Marti Treuhand, Lucerne. Le coût de Fr. 12'000.00 reste inchangé.

*D: Le comité approuve la proposition de confier le mandat de la comptabilité à Madame Elisabeth Schoch dans le cadre de son engagement au sein de l'entreprise Jürg Marti Treuhand, Lucerne. Cette variante garantit également un éventuel remplacement de Madame Schoch et les décomptes TVA. Le coût de ce mandat s'élève à Fr. 12'000.00.*

## **9. Exposition Fribourg 2018**

### Informations

Markus Vogel informe que la manifestation de remerciements pour les bénévoles aura lieu le 05. Mai 2018. La prochaine séance de la commission marketing aura lieu le 3 avril. Pour des raisons de décompte TVA, les médailles seront financées par Petits animaux Suisse comme déjà en 2005. Par la suite, elles seront refacturées aux divisions. Les médailles (Huguenin) coûtent Fr. 18.30, Fr. 17.30 et Fr. 16.30. Afin de pouvoir réserver les chambres d'hôtel, les divisions ont reçu une liste d'inscription. Markus Vogel a établi la liste pour Petits animaux Suisse. Pour les personnes travaillant à Fribourg 2018, l'hôtel est pris en charge. Une visite de la halle d'exposition est prévue le 25 avril 2017. Les invités recevront un courrier avant l'AD 2017. Des informations supplémentaires se trouvent dans le procès-verbal du CO (du 07.02.2017) de l'exposition Fribourg 2018.

### **9.1 Exposition centrale de Petits animaux Suisse**

Iris Fankhauser discutera et adaptera le plan de l'exposition centrale en collaboration avec Gilles Python. Elle est actuellement en train d'établir la liste des bénévoles. Le plan de l'exposition centrale devra être remis au comité avant la séance d'avril et l'exposition centrale organisée de façon définitive avant le mois d'octobre.

## **10. Demandes pour des manifestations, attestations de compétence, jeunesse**

La centrale a approuvé une demande de manifestation pour jeunes et nouveaux éleveurs, deux demandes pour des manifestations générales et cinq demandes relatives aux conseils à la protection des animaux.

## **11. Communications des divisions**

### **11.1 Oiseaux d'ornement Suisse**

Stefan Kocher informe qu'Oiseaux d'ornement Suisse a passé une journée de POK agréable et que les discussions à Bühl BE étaient fort intéressantes. Lors du 9<sup>e</sup> forum d'Oiseaux d'ornement, il s'est avéré que les personnes présentes sont ouvertes aux changements (coopération etc.). Les préparatifs pour l'AD se déroulent comme prévus, le rapport annuel est prêt. L'association des juges a élu un nouveau préposé lors de son assemblée générale du 12.03.2017. La délégation Suisse à la C.O.M. à Almeria a connu un succès énorme. 22'000 sujets y étaient exposés. Les 64 éleveurs suisses et leurs 448 animaux exposés ont ramené 59 médailles (29 médailles d'or, 18 d'argent et 17 de bronze). Un record.

## 11.2 Pigeons de race Suisse

Erwin Bär rapporte que Prof. Daniel Haag-Wackernagel a présenté un exposé passionnant lors de la POK de Pigeons de race à Wangen a. A. Il présentait le pigeon au cours des différentes époques historiques. Une augmentation des frais d'inscription de Fr. 2.00 a été refusée. Erwin Bär a participé à la cérémonie d'adieu de Robert Boéchat à Miécourt. Robert Boéchat est décédé le 22.02.2017 à l'âge de 71 ans. Sigi Schwäble est décédé à Pratteln en date du 25 janvier 2017, à 77 ans.

## 11.3 Volailles de race Suisse

Lors de la POK du 04 février à Däniken SO, Jürg Oberger a présenté Biomill et Marc Böhler a expliqué les nouveaux médias. Lors d'un vote consultatif, seulement deux délégués se sont opposés à la proposition. Jean-Maurice Tièche reste en contact avec l'OSAV. La manifestation du jubilé du 125<sup>e</sup> aura lieu dans la salle de concert de la ville de Soleure. Petits animaux Suisse sera représentée par Markus Vogel et Samuel Zürcher. Le membre d'honneur Otto Schertenleib est décédé le 09.02.2017, à l'âge de 86 ans.

## 11.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli a transmis les salutations de la Suisse lors de l'exposition des lapins mâles d'Allemagne. Il souligne l'excellente organisation. Quatre nouveaux experts ont réussi leurs examens finaux et le prochain cours de formation pour devenir expert est publié. Cinq à huit candidats devraient suivre la formation proposée. La somme nécessaire à la modification des cages d'exposition a été prise sur le fonds de réserve. Pour cette raison la fédération n'est pas dans les chiffres rouges. Deux propositions à l'adresse de l'AD 2017 de Lapins de race Suisse posent des problèmes – Le Club Suisse des éleveurs de lapins hollandais et la Fédération cantonale des deux Bâle. Des informations techniques ainsi que les deux demandes et des modifications des statuts seront proposées à la POK du 11 mars à Nottwil. A l'ordre du jour seront également d'autres informations.

## 12. Communications

### 12.1 Commission santé et protection des animaux

La prise de position dans le cadre de la procédure de consultation de la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux a été transmise à l'OSAV dans les délais. Le groupe de travail qui planche sur le nouveau label „distinction pour un élevage exemplaire“ a revu et modifié les questionnaires.

### 12.2 Collaboration avec l'OSAV

La commission pour la santé et la protection des animaux a décidé de mettre en ligne les directives pour les éleveurs (expertise catégories de contraintes), l'OSAV quant à lui craint que les différends entre la commission et l'OSAV puissent déstabiliser les éleveurs.

### 12.3 Remerciements

- Hans-Ulrich Schmid, Andreas Hochuli et Jürg Schmid remercient pour la carte d'anniversaire.
- La Fondation « Mensch und Tier » remercie pour l'attribution du prix Tierwelt.
- Le Club romand du lapin lièvre a été dissout.
- Petits animaux Glovelier a remercié pour le don de Fr. 500.00 à l'occasion de son jubilé.
- Thomas Marquart remercie pour le soutien à la « SIGA ».

- Petits animaux Vaud remercie pour l'apport financier à l'exposition du Comptoir 2016.

#### **12.4 Rapports annuels des commissions**

Samuel Zürcher a rédigé un rapport en tant que président de la commission des finances. Sur demande du bureau, le comité s'est posé la question de la pertinence des rapports annuels. Conclusion, les rapports annuels sont supprimés.

#### **12.5 Approbation du règlement concernant les activités publicitaires**

*D: C'est à l'unanimité que le comité approuve le règlement concernant les activités publicitaires après adaptation des indemnités.*

### **13. Divers**

#### **13.1 Délégations**

Markus Vogel informe les membres du comité au fur et à mesure des attributions des délégations.

#### **13.2 Retraite 2017**

Iris Fankhauser se renseigne avant la séance d'avril, s'il est possible d'organiser les journées de retraite annuelle au „Ballenberg“ et de réserver un hôtel à proximité.

#### **13.3 Délégations aux AD des fédérations cantonales et groupes d'intérêts**

Toutes les délégations ont été attribuées, à l'exception de celle à ProCarne dont on ne connaît pas la date.

#### **13.4 Dissolution de société**

La KTZV Bonstetten a été dissoute. De ce fait, elle ne fera plus partie de Petits animaux Suisse.

#### **13.5 Adhésion à ProCarne**

Avec effet immédiat, Hans Künzi est de nouveau membre de ProCarne.

#### **13.6 Cadeau de jubilé**

Markus Vogel a informé la société ornithologique de Sevelen que Petits animaux Suisse offre Fr. 500.00 à l'occasion de l'exposition des jeunes sujets, si une invitation est adressée à Petits animaux Suisse.

#### **13.7 Excursion sur 2 jours**

L'excursion du comité le 12-13.08.2017 sera organisée par Markus Vogel.

#### **13.8 Comité de l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux ARS/FSK**

Le comité de la fondation a organisé la vente de l'inventaire qui sera mis en ligne sur Internet. Les clubs de races suisses ont un droit de préemption. A l'avenir, l'ARS soutiendra un projet pour la garde en groupe de la troisième race suisse de lapins (le petit tacheté tricolore suisse). De plus, il a été suggéré qu'un éventuel bénéfice soit transmis à une association caritative. En ce qui concerne le livre généalogique d'élevage, l'ARS le transmettra directement à la division.

#### **13.9 Discussion Ballenberg**

Markus Vogel souligne que de bons projets ont été présentés. L'association pour la promotion des animaux de la ferme au Ballenberg participera à la réalisation des tableaux d'information sur les animaux et elle participe également au projet en faveur des petits tachetés tricolores suisses.

### 13.10 Litige

Dans le litige qui oppose Kurt Lirgg à Urs Freiburghaus, deux demandes de recours en appel contre le jugement prononcé par le tribunal de la fédération ont été déposés auprès de la commission des recours dans les délais. Le président de la commission, Rudolf Schneeberger, veut rendre sa décision avant l'AD 2017.

---

Fin de la séance : 17.15 Uhr

Hemberg, 14 mars 2017  
Markus Vogel, président  
Jürg Schmid, secrétaire

---

*Copie pour information:  
Tous les membres du comité  
Centrale Petits animaux Suisse*